



RELIGIONS Le théologien Jean-Marc Tétaz décrypte la relation ambiguë du protestantisme avec le judaïsme. **13**



le **MAG** Avec *Voyage à Tokyo*, d'après Ozu, Dorian Rossel met en lumière la complexité des liens familiaux. **15**

WEEK-END

HISTOIRE
11

LE COURRIER
VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2016



Le premier congrès de l'Association internationale des travailleurs était prévu initialement à Bruxelles. Mais face à la restriction des lois sur le droit des étrangers par les autorités belges, l'événement se tiendra finalement à Genève. DR

Genève commémore les 150 ans du premier congrès de l'Association internationale des travailleurs en débats et visite guidée. L'historienne Marianne Enckell et le syndicaliste Bernard Thibaut en seront

L'internationalisme en héritage

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURA HUNTER

Interview croisée ▶ Du 3 septembre au 8 septembre 1866, le premier congrès de l'Association internationale des travailleurs (AIT) se tient aux Eaux-Vives¹, alors commune indépendante de la Ville de Genève. Fondée deux ans auparavant à Londres par des ouvriers français et anglais ainsi que des émigrés tels Karl Marx ou Friedrich Engels, l'AIT connaît des développements inégaux suivant les pays. Tandis qu'à Paris et à Berlin, le droit d'association est passible de prison, à Genève et à Londres, des syndicats voient le jour sous une forme embryonnaire. Et si ce premier congrès de l'AIT était prévu initialement à Bruxelles, la restriction des lois sur le droit des étrangers par les autorités belges cette même année est aussi à l'origine du choix de la cité helvète. La Vaudoise Marianne Enckell, membre de l'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier (AEHMO) et responsable du Centre international de recherches sur l'anarchisme (CIRA) depuis 1963, ainsi que le Français Bernard Thibaut, ancien secrétaire général de la Confédération générale du travail (CGT) et membre actuel du Conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT), reviennent sur cette étape importante du mouvement ouvrier et son actualité.

Quelle a été la particularité de ce premier congrès?

Marianne Enckell: Deux ans après la fondation de l'Internationale à Londres, il s'agissait d'adopter des statuts et un règlement et de choisir les principales options. La formule qui figure sur le drapeau des Genevois, «Point de droits sans devoirs. Point de devoirs sans droits», n'est pas originale, elle remonte à

l'époque de la Révolution française et à la Déclaration des droits de l'homme. La lutte pour l'égalité des droits et des devoirs, c'est une lutte pour la suppression de tout règne de classe, pour l'émancipation des travailleurs: voilà le sens que l'Internationale, dès sa création, donne à cette formule.

Dans chaque congrès de l'AIT ou presque, la majorité des participants proviennent du pays où il se tient, on les invite généreusement. Pour ce premier congrès, l'idée de l'Internationale faisait son chemin mais elle n'était pas encore vraiment organisée en Italie, en Espagne, dans les pays nordiques, par exemple. Ce peut être dangereux de se réunir dans un pays où la répression menace: voilà pourquoi on a choisi Genève. C'est coûteux, aussi, d'envoyer des délégués, il y en a donc peu. Et les initiateurs londoniens, comme Marx, n'ont pas encore de légitimité, ils ont formé en 1864 un comité provisoire mais ce n'est qu'au congrès de Genève qu'ils seront confirmés dans leurs fonctions au sein du Conseil général.

À Genève, on rencontre quelques personnes qui ont joué ou joueront un rôle important: le président du congrès, Herman Jung, un horloger de Saint-Imier résidant à Londres; Johann Philipp Becker, révolutionnaire chevronné qui a développé des sections de langue allemande en Suisse et en Allemagne; Eugène Varlin, un des héros ensuite de la Commune de Paris; les Suisses James Guillaume et Adhémar Schwitzguébel, à l'origine du courant anarchiste. Et puis il y a des anonymes, des militants de base, des étoiles filantes...

Bernard Thibaut: L'AIT, avec sa naissance puis la tenue de ce premier congrès, représente un tournant majeur dans l'histoire du mouvement ouvrier. Elle lui

permet d'opérer un changement d'échelle et de poser la question de l'émancipation à la seule échelle qui autorise d'espérer, encore aujourd'hui me semble-t-il, de la réaliser effectivement: celle du monde. En effet, le mouvement ouvrier balbutiant dans le siècle qui précède le congrès de Genève, s'organise au niveau des corporations et des métiers et sur un territoire déterminé, le plus souvent les grandes villes où le prolétariat se développe. Tout ce qui dépasse le cadre de la communauté résumée à l'environnement immédiat est alors encore très abstrait pour ce prolétariat urbain fraîchement déraciné des campagnes. Avec la création de l'AIT, il se dote d'un cadre et d'un objectif qui transcende les nations, les États, les ethnies, les origines: il affirme une vision universaliste au sein de laquelle les frontières sont perçues comme un facteur empêchant de réaliser l'unité de la classe ouvrière, atténuant la perception par les masses de la lutte des classes en cours et favorisant la mise en concurrence des travailleurs entre eux.

«Les frontières sont perçues comme un obstacle à l'unité de la classe ouvrière»

Bernard Thibaut

Près de deux ans avant le congrès de Genève, le délégué français Henri Tolain, au Saint Martin's Hall à Londres le 28 septembre 1864, prononce les paroles suivantes qui résument parfaitement la portée et l'ambition internationaliste des créateurs de l'AIT: «Travailleurs de tous

les pays qui voulez être libres, à votre tour d'avoir des Congrès. C'est le peuple qui revient enfin sur la scène, [...] se dressant en face de la tyrannie, dans l'ordre politique, en face du monopole, du privilège dans l'ordre économique. Poussés par les besoins du temps, par la force des choses, les capitaux se concentrent et s'organisent [...]. Devant cette organisation puissante, tout plie, tout cède, l'homme isolé n'est rien; [...] Il faut nous unir, travailleurs de tous les pays, pour opposer une barrière infranchissable à un système funeste qui diviserait l'humanité». On mesure mal à quel point l'affirmation de cette dimension universelle et internationaliste est en elle-même «révolutionnaire». Elle était loin d'être une évidence pour les militants ouvriers qui ont porté l'AIT sur les fonts baptismaux. Pour moi, il s'agit là d'un message d'une pertinence et d'une actualité remarquable.

Que dire de l'absence des femmes?

BT: Evoquer la place des femmes dans le congrès de Genève est peu flatteur pour l'AIT. Notons d'ailleurs qu'elle ne se décline pas au féminin. On ne parle pas d'Association internationale des travailleurs et des travailleuses! À ma connaissance, il n'y avait aucune femme parmi la soixantaine de délégués au congrès. Si les femmes ont occupé une place dans les débats, c'était à l'initiative d'hommes qui se souciaient de ce qu'elles ne leur fissent pas concurrence en tirant les salaires de l'industrie vers le bas. Pire, certains renvoyaient une vision très particulière et très masculine de l'émancipation du prolétariat: Eugène Dupont, délégué du comité central de Londres de l'AIT, soutenu par Tolain que je viens également de citer, fait ainsi adopter par le congrès de Genève des conclusions qui «condamnent en principe le travail de la

femme dans les manufactures, comme une cause de dégénérescence de la race humaine et de la démoralisation».

Il faudra attendre de longues décennies avant que le mouvement ouvrier ne laisse les femmes occuper une place en son sein et de longues autres pour que certaines organisations, notamment ici en Europe, ne parviennent à la parité. À l'échelle du monde, un chemin immense reste encore à parcourir sur ce plan.

Pour revenir à l'AIT, elle est indubitablement marquée au fer rouge du modèle patriarcal et n'a pas su s'inspirer d'une figure précurseuse comme celle de Flora Tristan, triple pionnière du féminisme, de l'internationalisme et de la défense de la condition ouvrière, malheureusement disparue vingt ans avant les débuts de la Première Internationale.

ME: Je ne crois pas qu'on ait interdit la présence des femmes au congrès. La majorité des participants s'opposent au travail des femmes dans l'industrie, parce qu'elles font tout le travail à la maison et élèvent des familles souvent nombreuses, ils veulent les protéger. C'est une opinion largement partagée, à l'époque. Quelques rares délégués constatent toutefois la réalité du travail des femmes et l'utilité d'un salaire pour qu'elles acquièrent leur autonomie, ils suggèrent donc qu'il faut en améliorer les conditions; mais ils restent en minorité. Deux ou trois ans plus tard, la situation a bien changé. Il y a une «section des dames» à Genève, des ouvrières organisées en Belgique, des femmes grévistes en France. On en verra toujours peu dans les congrès internationaux, c'est évidemment encore plus difficile pour elles que pour les hommes de voyager, de s'éloigner de la maison! En parallèle – et la question va se poser pendant de longues années par la suite –, on discute du sens du mot «travailleurs», ••

... workingmen. Faut-il admettre les seuls ouvriers manuels, ou aussi les intellectuels? Ces derniers risquent-ils de prendre les commandes?

Quelle est l'importance de commémorer cet anniversaire en 2016?

ME: L'AIT, c'était la «Première». Elle a été numérotée après coup, quand le Comintern a pris au début des années 1920 le qualificatif de «Troisième»: entre deux, il y avait eu l'Internationale socialiste, qui existe d'ailleurs encore. Mais il en existe d'autres, sans numérotation! Les syndicats sont organisés depuis longtemps dans des internationales professionnelles ou confédérales, c'est notamment le moyen de lutter contre les abus des sociétés transnationales, contre les discriminations et la répression, de manifester la solidarité, ou encore de faire adopter des conventions par l'Organisation internationale du travail. Ce sont les internationales «politiques» qui sont numérotées, et qui se sont battues pour l'hégémonie dans ou sur le mouvement ouvrier.

«L'AIT a défriché le terrain à une époque où il n'existait pas ou peu de mouvement ouvrier organisé»

Marianne Enckell

L'AIT a défriché le terrain, à une époque où, il faut le rappeler, il n'existait pas ou peu de mouvement ouvrier organisé, de partis de gauche, de syndicats. Les positions unitaires, universelles qu'elle sou-

La Brasserie Treiber, théâtre de ce premier congrès fondateur.

CENTRE
D'ICONOGRAPHIE
GENEVOISE, NON
DATÉE



haitait défendre étaient-elles tenables? Après quelques années, elle s'est divisée en une branche «centraliste», dont sont issus les partis socialistes et communistes notamment, et une branche «fédéraliste», dont est issu le courant anarchiste. Ce que l'on souhaite marquer avec l'anniversaire du congrès de Genève, c'est à la fois la commémoration d'une Internationale balbutiante, et l'importance de l'internationalisme et des pratiques de solidarité par-dessus les frontières.

BT: L'histoire est riche d'enseignements et à ce titre celle de l'AIT est un formidable trésor pour les syndicalistes des temps présents. Mais il faut se garder de tout fétichisme. Il y a à prendre et à laisser dans notre histoire. Le mouvement syndical, en regardant son histoire, doit chercher l'inspiration et non la posture; le dynamisme et non l'invariance; l'ouverture et non le repli identitaire.

Je rapporte ce qui me semble être un exemple du lien entre notre passé et notre

actualité dans un livre récemment paru aux Editions de l'Atelier, intitulé *La Troisième guerre mondiale est sociale*. Il s'agit justement d'un exemple d'évolution apparente d'un positionnement syndical sur le temps long mais qui n'est en fait qu'une évolution du contexte dans lequel se déploient nos revendications. Que penser en effet de cette revendication phare datant des origines du mouvement syndical qui exigeait «l'abolition du salariat»? Aujourd'hui, l'ensemble des organisations syndicales demandent au contraire l'extension à tous du statut de salarié (ou du travail formel dans les pays en développement). Cela signifie-t-il qu'il y a revirement complet sur ce point? Il s'agit au contraire d'une remarquable constance dans la finalité et les considérants de la revendication. Nos camarades d'il y a plus d'un siècle estimaient, à juste titre compte tenu des conditions dans lesquelles elle s'exerçait à l'époque, que l'activité salariée revenait à de l'esclavage. La qualité de salarié, dans le

contexte du syndicalisme naissant, ne délivrait en effet d'aucun lien, ne procurait aucun droit. C'est progressivement et dans la lutte que la condition de salarié a gagné des droits, jusqu'à apparaître aujourd'hui comme la situation la plus enviable, vu les formes dégradées qui cohabitent avec elles: emploi précaire, à temps partiel, voire informel, course aux auto-entrepreneurs sans aucuns droits. Certains employeurs ne cachent d'ailleurs plus leur volonté de «sortir du salariat», de placer les travailleurs en dehors d'un périmètre qui les protège. Aux conquêtes collectives, le patronat nous oppose une refonte de la relation de travail, désormais basée sur un contrat de nature commerciale et non plus liée au code du travail. Demander l'abolition du salariat il y a cent ans et demander aujourd'hui la reconnaissance d'un statut pour tous les salariés reposent en fait sur une même dynamique. Celle de la recherche de nouveaux droits pour les travailleurs et de nouveaux pouvoirs d'intervention sur leur travail et son organisation. Evidemment, le statut de salarié ne préserve pas aujourd'hui des formes d'aliénation au travail. Les syndicats mettent régulièrement en lumière les organisations du travail pathogènes conduisant à des situations inacceptables de souffrance. Le travail, même assorti de droits, de régimes d'assurance ou de retraite ambitieux, est trop souvent une aliénation, trop rarement un facteur d'émancipation. À ce sujet, l'AIT nous livre là encore un message bien pertinent: «l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes». Employons-nous à le faire vivre! I

¹ Lire notamment lecourrier.ch/112199/1866_un_nouveau_monde_nait_aux_eaux_vives

² Dolléans Edouard, *Histoire du mouvement ouvrier*, tome I, 1830-1871, Paris, Arman Colin, 1967, p. 286

ENTRE PRÉSENT ET PASSÉ

Comment préserver et entretenir l'écho, l'exemple des luttes du passé. Comment les transmettre en vue de nourrir les engagements présents et futurs? Ce va-et-vient est au cœur des célébrations du 150^e anniversaire du Congrès genevois de la Première Internationale.

Entre «Patrimoine et cultes prolétaires», un colloque (10 h 15-18 h) ouvrira les feux aujourd'hui à Uni-Mail sous les auspices de la Maison de l'histoire. Co-organisé par l'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier (AEHMO) et l'Atelier interdisciplinaire de recherche (AIR), il parcourra l'enjeu mémoriel sur une petite dizaine de cas, de l'anarchisme suisse, au phénomène des saisonniers, des Brigadistes suisses en Espagne aux partisans yougoslaves. La journée d'étude se clora par une table-ronde dès 16 h 45 avec les historiens Charles Heimberg et Yan Schubert et le syndicaliste Jacques Robert.

Le lendemain matin, la réflexion mémorielle se poursuivra en mouvement. Rendez-vous à 10 h, devant l'entrée principale du Cimetière St-Georges, pour une visite guidée des lieux de la mémoire ouvrière à Genève organisée par l'AIR.

Judi 29 septembre, enfin, l'UOG accueillera dès 18 h 30 la grande conférence commémorative du 150^e: «Quel internationalisme ouvrier pour le XXI^e siècle?», avec la participation des historiens Marc Vuilleumier et Marianne Enckell, des syndicalistes Bernard Thibault et Georges Tissot, ainsi que de la militante des droits humains Julia Gousseva, et des acteurs et musiciens de la Comédie de Genève. **BPZ**